

29.01.2010 - 09:30 Uhr

Helsana: Un exercice 2009 aux fortunes diverses

Zurich (ots) -

- Indication: Les présentations de CEO et CFO peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100004725> -

Le Groupe Helsana a connu un exercice 2009 exigeant. Alors que les primes encaissées ont stagné au niveau de l'exercice précédent avec 5,49 milliards de francs, les prestations d'assurance ont augmenté de 3 pour cent pour atteindre 5,14 milliards de francs. Il en résulte une perte actuarielle de 189 millions de francs, et un Combined Ratio de 103,4 pour cent. Les placements de capitaux ayant connu une évolution réjouissante, le résultat non actuariel termine à +153 millions de francs. En définitive, l'entreprise accuse une perte de 58 millions de francs, ce qui se répercute sur les fonds propres, dont le taux n'est plus que de 13,8 pour cent. Au cours des prochains mois, Helsana connaîtra une passation de pouvoir, prévue de longue date, à la tête de son Conseil d'administration (fin mars) et de sa Direction d'entreprise (début juillet). En parallèle, la stratégie sera redéfinie et la structure du management et des coûts, révisée. L'entreprise entend ainsi consolider sa position dominante sur le marché.

Comme prévu, le Groupe Helsana a connu des fortunes diverses au cours de l'exercice 2009. Dans son activité de base, l'entreprise enregistre des pertes en raison de déficits persistants dans l'assurance de base, à l'instar de l'exercice précédent. En 2009, le résultat non actuariel a retrouvé les chiffres noirs grâce à une excellente année en termes de placements de capitaux. La clôture annuelle des comptes, publiée aujourd'hui et attestée par l'organe de révision Ernst & Young, le confirme (pour plus d'informations: www.helsana.ch).

Des évolutions nuancées

Les résultats 2009 des différentes branches n'ont guère changé par rapport à l'année précédente. Celle de l'assurance sociale (LAMal) est demeurée comme prévu déficitaire, alors que celle de l'assurance-accidents (LAA) et celle soumise à la loi sur le contrat d'assurance (LCA) ont enregistré des résultats positifs. Il apparaît une nouvelle fois que l'évolution économique est meilleure dans les branches dans lesquelles la régulation étatique est la moins prononcée.

La branche LAMal a terminé sur une perte actuarielle et avec un Combined Ratio de 106,2 pour cent. Celle de l'assurance complémentaire selon la LCA s'est à nouveau développée de manière positive, avec un Combined Ratio de 96,4 pour cent. La situation des fonds propres a de nouveau été renforcée dans le domaine de l'assurance-accidents, grâce à un résultat positif. Le fait que le Combined Ratio de 103,1 pour cent excède légèrement les 100 pour cent est typique pour ce domaine d'activité.

Les charges d'exploitation du Groupe Helsana, d'un montant de 568 millions de francs en 2009, ont pu être maintenues à leur niveau de 2008. Exprimées en pour cent des primes encaissées, elles s'élèvent à 10,3 pour cent.

L'assurance de base souffre de la hausse des coûts

Le Groupe Helsana n'ayant dans l'ensemble augmenté ses primes, au

début de l'exercice 2009, que de 0,2 pour cent pour l'assurance obligatoire des soins (assurance de base selon la LAMal), les recettes de primes ont pour ainsi dire stagné à leur trop bas niveau de l'exercice 2008. Les primes ont une nouvelle fois marqué le pas par rapport au renchérissement (+5 %). Dans le même temps, le Groupe Helsana remboursait en moyenne à ses assurés des prestations pour environ 100 millions de francs par semaine, dont les trois quarts au titre de l'assurance de base.

À l'instar de l'exercice précédent, la plus forte augmentation de coûts est enregistrée dans les prestations hospitalières ambulatoires (+5%). Les trois postes de frais les plus importants dans l'assurance de base pour le Groupe Helsana sont les prestations hospitalières stationnaires (+6,1%), les prestations en cabinet médical (+2,5 %) et les médicaments (+4,5%). Au début 2010, le Groupe Helsana a donc augmenté en moyenne ses primes de 9,3 pour cent afin de parvenir à rentrer dans ses frais. Cette correction indispensable a entraîné une perte nette de près de 165'000 assurés dans l'assurance de base. Avec près de 2 millions d'assurés au total et un volume de primes de 5,5 milliards de francs, le Groupe Helsana demeure le premier assureur maladie et accidents de Suisse.

Une hausse modérée des coûts dans les domaines LCA et LAA

L'augmentation des coûts a été moins sensible dans les assurances complémentaires. Seules les assurances complémentaires d'hospitalisation ont enregistré une augmentation clairement perceptible des coûts, ce qui a conduit dans ce secteur également à une indispensable révision des primes 2010. Le contexte économique difficile n'est pas resté sans conséquences dans les domaines des indemnités journalières maladie et des accidents (clientèle entreprises). Toutefois, les coûts n'ont au final connu qu'une évolution modérée, contrairement à ce que l'on avait pu craindre entre-temps. Les primes 2010 ont, en la matière, été modifiées de manière sélective en fonction de l'évolution des sinistres.

En ce qui concerne les assurances complémentaires selon la LCA, le Groupe Helsana est parvenu, en 2009, à augmenter le volume de primes. Cette croissance est due en premier lieu à des conclusions de contrats d'assurance supplémentaires, les primes 2009 étant demeurées stables pour la plupart des assurances complémentaires. En ce qui concerne la clientèle entreprises (indemnités journalières maladie et accidents), le volume de primes a lui aussi été amélioré.

Un excellent résultat des placements de capitaux

L'année 2009 a été excellente en termes de placements de capitaux, desquels il résulte un bénéfice de 278 millions de francs (2008: -229 millions). La performance sur le volume de placement de 4,5 milliards de francs a atteint 11,9 pour cent (2008: -7,7 pour cent), dépassant de 2,8 points de pour cent l'indice de référence (9,1 %). Une partie des bénéfices réalisés par les placements de capitaux a été utilisée pour renforcer les réserves de fluctuations de titres qui avaient souffert de la crise financière. Le Groupe Helsana entend poursuivre sa stratégie de placement. Le portefeuille bien diversifié dont il dispose lui permet d'offrir à ses partenaires commerciaux et clients la sécurité souhaitée.

Révision de la stratégie et de la structure des coûts

Profitant du règlement des successions à la tête de son Conseil d'administration et de sa Direction d'entreprise, le Groupe Helsana a entamé l'automne dernier la révision de son orientation stratégique pour les années 2011-2013. Le projet stratégique, qui sera bouclé en mai, est supervisé par Daniel H. Schmutz, CFO, qui prendra le 1er juillet 2010 la succession de Manfred Manser, CEO. Le Président désigné du Conseil d'administration, Thomas D. Szucs, qui sera proposé à l'assemblée générale du 24 mars 2010 comme successeur du Dr Eugen David, participe également à ce projet.

Dans le même temps, la structure des coûts est également soumise à

révision. Bien que les charges d'exploitation du Groupe Helsana soient modestes en comparaison avec les charges d'assurance, et bien qu'elles n'aient de loin pas le même effet de levier sur le développement des coûts du système de santé que les coûts des prestations hospitalières et médicales ou ceux des médicaments, l'entreprise examinera à la loupe ses charges d'exploitation au cours de l'exercice 2010. L'objectif est d'améliorer l'économicité en faveur des assurés.

Le Groupe Helsana

Le Groupe Helsana est le leader suisse de l'assurance de personnes. Il épaulé les clientèles privée et entreprises en matière de santé et de prévoyance, ainsi qu'en cas de maladie et d'accident. Avec des recettes de primes de 5,5 milliards de francs, le Groupe Helsana occupe une position de tête sur le marché suisse de l'assurance. Présent sur l'ensemble du territoire, il emploie plus de 3000 collaborateurs répartis sur 70 sites. Le Groupe Helsana est une société anonyme non cotée en bourse, organisée sous forme de holding. Font partie du Groupe Helsana les assureurs-maladie Helsana, Progrès, sansan, avanex, aerosana et maxi.ch (plus de détails sur: www.helsana.ch).

Dans le segment de la clientèle privée, le Groupe Helsana protège près de 2 millions de personnes en Suisse contre les conséquences financières de la maladie, de l'accident, de la maternité et de la vieillesse. Dans le segment de la clientèle entreprises, où l'entreprise n'agit que sous la seule marque Helsana, le Groupe Helsana assure près de 57'000 entreprises et associations (pour plus de 700'000 assurés) contre les conséquences économiques de l'incapacité de travail des employés par suite de maladie ou d'accident. Des prestations liées à la gestion de la santé en entreprise viennent compléter l'offre d'Helsana.

Ce communiqué de presse se trouve également dans le Coin médias sur: www.helsana.ch/media

Contact:

Groupe Helsana
Service média
Tél.: +41/43/340'12'12
Fax: +41/43/340'02'10
E-Mail: media.relations@helsana.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725/100597333> abgerufen werden.